

Le Reiki Usui 2^e degré

Approfondissement et développement des outils de Reiki Usui



Ce que vous trouverez dans ce stage

Des nouvelles techniques, des compléments sur la pratique de base, une occasion d'affiner vos possibilités naturelles pour travailler sur la dimension énergétique.

A l'issue de ce stage vous serez en mesure :

- de pratiquer de nouvelles Techniques Japonaises de Reiki
- de disposer de techniques de travail énergétique complémentaires
- de disposer de 3 symboles pour votre travail énergétique
- de refaire les méditations vues en stage
- de travailler à distance

Programme du stage



氣 Révision des pratiques du niveau 1, retour sur les 5 principes du reiki
Exercices de préparation corporelle et énergétique. Méditation sur le silence intérieur. Se centrer et faire Gassho.

氣 Les trois symboles du niveau 2, comment les utiliser. Kototama, mantra et dessin, méditations
Le traitement à distance dans l'espace, Hanshin Chiryō.
Le traitement à distance dans le temps
Le traitement mental.

氣 Traitement de la colonne vertébrale et du dos
Utilisation du cristal de roche

氣 Techniques Japonaises de Reiki :

- traitement du dos,
- respiration purificatrice,
- Uchi Te (tapoter), Nade Te (Brossage), Oshi Te (la main pulsante),
- Laser Ho,
- Hesso Chiryō (Relaxation par le nombril),
- Joshin Kokyū ho - respiration pour purifier l'esprit,
- Jacki- Kiri Joka Ho ; couper les empreintes des objets,
- Douche reiki.

Initiation niveau 2 (temps individuel).

Ce stage respecte les standards du niveau 2 de reiki selon la tradition Usui (LFRU).

Modalités pratiques

Dates 2018 et 2019

Jeudi 25, vendredi 26, samedi 27 octobre 2018
Jeudi 7, vendredi 8, samedi 9 mars 2019
Jeudi 31 octobre après midi, 1er et 2 novembre 2019
Jeudi 21 novembre après midi, 22 et 23 novembre 2019

Tarif du stage : 280€ TVA non applicable, art. 293B du CGI

Durée : 2,5 jours

Horaires : 1^{er} jour de 14h à 18h, accueil à 13h45
Ensuite de 10h à 18h environ, accueil à 9h45

Lieu : Selon le nombre de participant le stage aura lieu à Vélizy ou à Buc
Vélizy : 2 rue Eugène Janneton 78140 Vélizy. Possibilité de manger sur place
Buc : BUC LOUNGE HOTEL - 12 rue Louise Massotte 78530 BUC - www.bucloungehotel.com
Possibilité de manger sur place ou dans le parc du château de Buc.

Pour venir à Buc :

Gare RER de Petit Jouy – Les Loges + bus 261 (20 minutes).
Bus 261 ou 262 depuis Versailles Chantier arrêt Château
En voiture par A86 sortie Versailles Porchefontaine - Jouy en Josas, puis Gare RER de Petit Jouy – Les Loges par D446, puis aller aux hauts de Buc et au château. Parking juste devant ou à 100 m

Pour venir à Vélizy :

Venir en transport en commun à Vélizy

. Depuis Paris Montparnasse par le train - descendre à la gare de Chaville rive gauche (environ 20 minutes)
. Depuis Paris Saint Michel par le RER C – descendre à la gare Chaville Vélizy (environ 30 minutes)

Venir en voiture à Vélizy

Sortir de l'A86 à la sortie Vélizy centre. Suivre la direction Chaville ou Viroflay ou La poste
A environ 500 m à un grand rond point, prendre la seconde route direction Chaville ou Viroflay.
Passer 2 feux et suivre la route qui descend dans la forêt. Après environ 1 km au premier feu dans la descente prendre à droite dans forêt. Tout droit jusqu'à un stop (étang sur la droite)
Tout droit, passer une chicane, suivre jusqu'à un rond-point, prendre la seule route qui continue de l'autre côté.
Faire 300 m jusqu'au stop en lisière de forêt qui donne sur un quartier de pavillons sur la gauche.
Prendre à gauche dans la rue Eugène Janneton et se garer dès que possible.

Pour dormir

Pour les stages à Buc ou à Vélizy.

BUC LOUNGE HOTEL - 12 rue Louis Massotte 78530 BUC

01.39.56.34.15 - contact@bucloungehotel.com

<https://www.bucloungehotel.com/>

Tarif étudié pour les stagiaires de Art et Pratique du reiki à 42€ pour une chambre pour deux personnes. Le petit déjeuner est en plus à 9€ par personne.

Téléphoner ou envoyer un mail pour réserver avant le stage et bien préciser que vous venez pour un stage organisé par Bruno Etchegoyhen.

Autres hotels pour dormir à 15 minutes.

<http://www.accorhotels.com/fr/hotel-1687-ibis-jouy-en-josas-velizy/index.shtml>

<http://www.campanile-chaville-pont-de-sevres.fr/fr>

<http://www.ibis.com/fr/hotel-0948-ibis-paris-meudon-velizy/index.shtml>

CONTRAT DE FORMATION REIKI 2^E DEGRE

Ou trouver une chambre sur Airbnb ou autre site

Pédagogie et attestation de formation

Moyens pédagogiques : Exposés, mise en pratique, méditations, révisions, support de stage. Les participants sont accompagnés et évalués en continu lors des mises en pratique. L'effectif sera au plus de 12 personnes.

Attestation de formation : Une attestation sera délivrée le dernier jour du stage.

Animation

Bruno Etchegoyhen : Enseignants en Reiki Usui, formateur PNL., Enseignant Ennéagramme, formé à l'activation de conscience (hypnose).

Je serai secondé par une assistante ou assistant en cours de formation d'enseignant qui vous encadrera tout au long du stage, vous servira de personne ressource.

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

Remplir et signer les 2 exemplaires du contrat de formation. Puis nous retourner un exemplaire accompagné de l'acompte de 90€.

Inscription par courrier : Retourner le contrat signé accompagné du chèque d'inscription à
Bruno Etchegoyhen - Art et Pratique du reiki
2 rue Eugène Janneton 78140 Vélizy

Inscription depuis chez vous par mail et virement :

1) effectuer un virement sur le compte

BIC : PSSTFRPPSCE / IBAN : FR48 2004 1010 1245 5217 8K03 339

Message ou texte : votre nom + reiki 2 + mois et année du stage (ex : Dupont reiki 2 - 10 2019)

2) Envoyer par mail un scan ou un pdf du contrat signé.

Pour nous contacter :

Contactez bruno Etchegoyhen au 06.07.32.73.75

Contactez nous par mail à b.etche@yahoo.fr

Plus d'informations sur le site : <http://ap-reiki.fr/>

Contrat de formation au stage Reiki 2^e degré – exemplaire stagiaire

Entre les soussignés :

L'organisme de formation Art et pratique du Reiki, n° Siret 42920874700015, ayant une déclaration d'activité enregistrée sous le n° : 11788047978 auprès du Préfet de la région Ile de France, et le cocontractant désigné comme « le stagiaire »,

Nom : Prénom :

Rue :

Code postal : Ville :

Tel / Portable : Email :

est conclu un contrat de formation, ou formation professionnelle en application des **articles L. 6353-3 à L. 6353-7 du Code du Travail** pour un stage aux dates suivantes : cochez les dates voulues

25, 26, 27 octobre 2018

7, 8, 9 mars 2019 31 octobre, 1, 2 novembre 2019 21, 22,23 novembre 2019

Article I Objet : En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée Reiki Usui 2^e degré.

Article II Nature et caractéristique des actions de formation :

L'action de formation entre dans la catégorie des actions de d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances. prévue par l'article L. 6313-1 du Code du travail.

Elle a pour objectif l'acquisition des techniques avancées de la pratique énergétique du Reiki Usui. Sa durée est fixée à 2,5 jours,

- Programme de la formation :

Révision des pratiques du niveau 1, retour sur les 5 principes du reiki

Exercices de préparation corporelle et énergétique.

Les trois symboles du niveau 2, comment les utiliser. Kototama, mantra et dessin, méditations

Méditation sur le silence intérieur. Se centrer et faire Gassho.

Le traitement à distance. Hanshin Chiryō

Traitement à distance dans le temps

Le traitement mental.

Traitement de la colonne vertébrale et du dos

Techniques Japonaises de Reiki : traitement du dos, respiration purificatrice, méditation gassho, Uchi Te (tapoter), Nade Te (Brossage), Oshi Te (la main pulsante), Laser Ho, Hesso Chiryō (Relaxation par le nombril), Joshin Kokyu ho - respiration pour purifier l'esprit, Jacki- Kiri Joka Ho ; couper les empreintes des objets, douche reiki.

Utilisation du cristal de roche

Initiation niveau 2 (temps individuel).

Ce stage respecte les standards du niveau 2 de reiki selon la tradition Usui (LFRU).

- Sanction remise au stagiaire à l'issue de la formation : .attestation de Reiki Usui 2^e degré.

Article III Niveau de connaissances préalables nécessaire : reiki 1^{er} degré

Article IV Organisation de l'action de formation

L'action de formation aura lieu à Vélizy 2 rue Eugène Janneton pour un effectif de 2 à 6 stagiaires ou à Buc pour un effectif plus nombreux jusque 10 personnes aux dates cochées ci-dessus.

A réception de votre réservation, contrat et règlement, une confirmation vous est envoyée dans les 10 jours. Puis 7 jours avant le stage une convocation vous est envoyée précisant toutes les modalités pratiques nécessaires.

- Moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle de connaissances, sont les suivants : Exposés. Mise en pratique, Quiz et révisions avec contrôle continu, et support de stage.

- Diplômes, titres de la personne chargée de la formation : Bruno Etchegoyhen, enseignant en Reiki Usui.

CONTRAT DE FORMATION REIKI 2^E DEGRE

Article V Délai de rétractation, et annulation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un **délai de 10 jours** pour se rétracter, il en informe l'organisme de formation par mail ou par lettre dont il garde une copie. Dans ce cas, aucune somme n'est exigée du stagiaire.

Annulation : après le délai de dix jours à compter de la signature du contrat, le stagiaire peut encore annuler son inscription selon les modalités suivantes :

- jusque 30 jours avant le stage remboursement des sommes versées.
- A moins de 30 jours la totalité des sommes versées est conservée (sauf cas de force majeure).

Article VI Dispositions financières

Le prix de l'action de formation est fixé à 280€ TVA non applicable, art. 293B du CGI.

Le stagiaire s'engage à payer la prestation selon les modalités de paiement ci-dessous.

A l'inscription

Le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de 90€ à l'ordre de Bruno Etchegoyhen.

- Par courrier : joindre un chèque d'inscription au contrat
- Electronique : effectuer un virement sur le compte suivant :
IBAN : FR48 2004 1010 1245 5217 8K03 339
BIC : PSSTFRPPSCE
Texte : votre nom + reiki 2 + mois et année du stage (ex : Dupont reiki 2 10 2018)

Le solde

Le paiement du solde se fait le premier jour du stage ou 72h avant par virement.

Article VII Interruption du stage

Du fait de l'organisme

Remboursement immédiat en cas d'annulation du stage.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation, le présent contrat est soit :

- suspendu si l'organisme de formation propose une session de remplacement
- sinon résilié avec le paiement des heures réellement suivies selon règle du prorata temporis.

Du fait du stagiaire

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié avec :

- règlement de l'intégralité du stage si celui-ci se déroule en une seule session,
- sinon règlement de l'intégralité de la session en cours lors de l'abandon.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de **force majeure** dûment reconnue, le contrat de formation est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat (Article L. 6353-7 CT)

Article VIII Cas de différend :

Si une contestation, un différend, n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Versailles sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à _____ le ____ / ____ / ____

Pour le stagiaire
(nom et prénom du stagiaire)

Pour l'organisme de formation
Bruno Etchegoyhen, Directeur



Les informations recueillies sur ce document sont enregistrées dans un fichier informatisé par **AP-Reiki** pour la **gestion de notre clientèle ; stage effectués, et stages pouvant intéresser chaque client ou prospect**

Elles sont conservées pendant **3 ans** et sont destinées **la Gestion de l'envoi de mails informatifs sur les évènements à venir aux clients et prospects, gestion des critères de sélection en fonction de l'intérêt ou non de la personne pour l'évènement.**

Conformément à la [loi « informatique et libertés »](#), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : **Bruno Etchegoyhen : 06 07 32 73 75 ou b.etc@yahoofr**

Contrat de formation au stage Reiki 2^e degré – exemplaire organisme

Entre les soussignés :

L'organisme de formation Art et pratique du Reiki, n° Siret 42920874700015, ayant une déclaration d'activité enregistrée sous le n° : 11788047978 auprès du Préfet de la région Ile de France, et le cocontractant désigné comme « le stagiaire »,

Nom : Prénom :

Rue :

Code postal : Ville :

Tel / Portable : Email :

est conclu un contrat de formation, ou formation professionnelle en application des **articles L. 6353-3 à L. 6353-7 du Code du Travail** pour un stage aux dates suivantes : cochez les dates voulues

25, 26, 27 octobre 2018

7, 8, 9 mars 2019 31 octobre, 1, 2 novembre 2019 21, 22,23 novembre 2019

Article I Objet : En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée Reiki Usui 2^e degré.

Article II Nature et caractéristique des actions de formation :

L'action de formation entre dans la catégorie des actions de d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances. prévue par l'article L. 6313-1 du Code du travail.

Elle a pour objectif l'acquisition des techniques avancées de la pratique énergétique du Reiki Usui.

Sa durée est fixée à 2,5 jours,

- Programme de la formation :

Révision des pratiques du niveau 1, retour sur les 5 principes du reiki

Exercices de préparation corporelle et énergétique.

Les trois symboles du niveau 2, comment les utiliser. Kototama, mantra et dessin, méditations

Méditation sur le silence intérieur. Se centrer et faire Gassho.

Le traitement à distance. Hanshin Chiryō

Traitement à distance dans le temps

Le traitement mental.

Traitement de la colonne vertébrale et du dos

Techniques Japonaises de Reiki : traitement du dos, respiration purificatrice, méditation gassho, Uchi Te (tapoter), Nade Te (Brossage), Oshi Te (la main pulsante), Laser Ho, Hesso Chiryō (Relaxation par le nombril), Joshin Kokyu ho - respiration pour purifier l'esprit, Jacki- Kiri Joka Ho ; couper les empreintes des objets, douche reiki.

Utilisation du cristal de roche

Initiation niveau 2 (temps individuel).

Ce stage respecte les standards du niveau 2 de reiki selon la tradition Usui (LFRU).

- Sanction remise au stagiaire à l'issue de la formation : .attestation de Reiki Usui 2^e degré.

Article III Niveau de connaissances préalables nécessaire : reiki 1^{er} degré

Article IV Organisation de l'action de formation

L'action de formation aura lieu à Vélizy 2 rue Eugène Janneton pour un effectif de 2 à 6 stagiaires ou à Buc pour un effectif plus nombreux jusque 10 personnes aux dates cochées ci-dessus.

A réception de votre réservation, contrat et règlement, une confirmation vous est envoyée dans les 10 jours. Puis 7 jours avant le stage une convocation vous est envoyée précisant toutes les modalités pratiques nécessaires.

- Moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle de connaissances, sont les suivants : Exposés. Mise en pratique, Quiz et révisions avec contrôle continu, et support de stage.

- Diplômes, titres de la personne chargée de la formation : Bruno Etchegoyhen, enseignant en Reiki Usui.

CONTRAT DE FORMATION REIKI 2^E DEGRE

Article V Délai de rétractation, et annulation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un **délai de 10 jours** pour se rétracter, il en informe l'organisme de formation par mail ou par lettre dont il garde une copie. Dans ce cas, aucune somme n'est exigée du stagiaire.

Annulation : après le délai de dix jours à compter de la signature du contrat, le stagiaire peut encore annuler son inscription selon les modalités suivantes :

- jusque 30 jours avant le stage remboursement des sommes versées.
- A moins de 30 jours la totalité des sommes versées est conservée (sauf cas de force majeure).

Article VI Dispositions financières

Le prix de l'action de formation est fixé à 280€ TVA non applicable, art. 293B du CGI.

Le stagiaire s'engage à payer la prestation selon les modalités de paiement ci-dessous.

A l'inscription

Le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de 90€ à l'ordre de Bruno Etchegoyhen.

- Par courrier : joindre un chèque d'inscription au contrat
- Electronique : effectuer un virement sur le compte suivant :
IBAN : FR48 2004 1010 1245 5217 8K03 339
BIC : PSSTFRPPSCE
Texte : votre nom + reiki 2 + mois et année du stage (ex : Dupont reiki 2 10 2018)

Le solde

Le paiement du solde se fait le premier jour du stage ou 72h avant par virement.

Article VII Interruption du stage

Du fait de l'organisme

Remboursement immédiat en cas d'annulation du stage.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation, le présent contrat est soit :

- suspendu si l'organisme de formation propose une session de remplacement
- sinon résilié avec le paiement des heures réellement suivies selon règle du prorata temporis.

Du fait du stagiaire

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié avec :

- règlement de l'intégralité du stage si celui-ci se déroule en une seule session,
- sinon règlement de l'intégralité de la session en cours lors de l'abandon.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de **force majeure** dûment reconnue, le contrat de formation est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat (Article L. 6353-7 CT)

Article VIII Cas de différend :

Si une contestation, un différend, n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Versailles sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à _____ le / /

Pour le stagiaire
(nom et prénom du stagiaire)

Pour l'organisme de formation
Bruno Etchegoyhen, Directeur



Les informations recueillies sur ce document sont enregistrées dans un fichier informatisé par **AP-Reiki** pour la **gestion de notre clientèle ; stage effectués, et stages pouvant intéresser chaque client ou prospect**

Elles sont conservées pendant **3 ans** et sont destinées **la Gestion de l'envoi de mails informatifs sur les évènements à venir aux clients et prospects, gestion des critères de sélection en fonction de l'intérêt ou non de la personne pour l'évènement.**

Conformément à la [loi « informatique et libertés »](#), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : **Bruno Etchegoyhen : 06 07 32 73 75 ou b.etche@yahoo.fr**